

Affichage de poste



Affichage : Interne Externe Interne/Externe (en continu)

TITRE DU POSTE : ENSEIGNANTS SUPPLÉANTS QUALIFIÉS

NUMÉRO DU POSTE : AESL-01

DATE DE L’AFFICHAGE :

16 novembre 2018

L’usage du masculin a pour but d’alléger le texte.

NATURE DU POSTE : Suppléance journalière et affectations long terme

LIEU DE TRAVAIL : Région du Grand Sudbury incluant Noëlville, St-Charles, Warren et Espanola

Région du Sault Ste. Marie, Rive-Nord, Wawa, Dubreuilville, Hornepayne et Chapleau

SALAIRE : Selon la grille salariale de la convention collective

DATE DE L’ENTREVUE : À déterminer

INTRODUCTION

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Conseil) offre une éducation catholique de langue française reconnue pour son excellence. Avec près de 6 700 élèves répartis dans un réseau de 27 écoles élémentaires, 10 écoles secondaires et un Carrefour Options+ (école alternative), le CSCNO offre un milieu propice à l’apprentissage et un programme éducatif de qualité, de la petite enfance à l’âge adulte. Il compte quelques 1 600 employés.

Situé au cœur d’un territoire dynamique et à grande proportion francophone, le Conseil occupe une place de choix parmi les conseils scolaires de langue française en Ontario et au Canada français. Le territoire du CSCNO englobe les communautés de Chapleau, Dubreuilville, Espanola, Grand Sudbury, Hornepayne, Michipicoten, Rive Nord et Sault Ste-Marie.

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité de la direction de l’école, le titulaire du poste a comme rôle principal d’assurer la continuité de l’apprentissage des élèves, tout en respectant la mission et la vision du Conseil et les énoncés de la politique d’aménagement de langue et de la foi.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

En se référant à la trousse de l’enseignant suppléant, le titulaire du poste devra :

- Se familiariser avec le code de vie de l’école;
- Assurer une gestion efficace de la salle de classe;
- Voir à l’accueil des élèves;
- Respecter l’horaire établi, la routine et les règlements de la salle de classe;
- Effectuer la surveillance des élèves selon l’horaire établi;
- Suivre les leçons préparées par l’enseignant titulaire;
- Veiller à la sécurité et au bien-être des élèves en tout temps;
- Avoir la réussite de chacun des élèves comme objectif prioritaire;
- Répondre aux besoins individuels des élèves en démontrant une flexibilité et une variété d’approches et de stratégies d’enseignement;
- Maintenir un milieu d’apprentissage qui valorise la langue et la culture française tout en respectant les valeurs catholiques;
- Assurer une communication étroite entre la direction et la direction adjointe de l’école.

QUALIFICATIONS

- Membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Détenir la qualification d'éducation de l'enfance en difficulté (EED) partie 1, serait un atout.

COMPÉTENCES

- Maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- Bonne connaissance des initiatives ministérielles et des priorités du CSCNO;
- Bonne connaissance et compréhension au niveau des stratégies d'apprentissage;
- Faire preuve de polyvalence;
- Capacité de respecter la confidentialité;
- Détenir d'excellentes capacités de travail en équipe et en collaboration;
- Avoir de bonnes relations interpersonnelles;
- Pouvoir travailler efficacement sous pression et s'acquitter de ses fonctions avec un minimum de ressources en place.

DOCUMENTS D'APPUI QUI DOIVENT ACCOMPAGNER LA DEMANDE D'EMPLOI

- Un curriculum vitae en français faisant état des exigences précisées;
- Copie de votre certificat de qualification de l'Ordre;
- Fiche de référence sur la foi au lien suivant : <http://www.nouvelon.ca/images/pdf/rh/Foi-fiche-reference.pdf>
- Conformément à la Loi sur l'information municipale et à la protection de la vie privée, le formulaire dûment complété d' «Autorisation de références pour un poste d'enseignant suppléant» au lien suivant : <http://www.nouvelon.ca/images/pdf/rh/AUTORISATION DES REFERENCES suppléant.pdf>

À NOTER

- En vertu du paragraphe 24(1) du Code des droits de la personne de l'Ontario, le CSC du Nouvel-Ontario, a le droit de préférer, en matière d'emploi, des candidats de langue française catholiques;
- En vertu du Règlement 521/01 et tel qu'amendé par le règlement 323/03 et de la politique du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, toute personne employée par le conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels ne dépassant pas six mois avant d'entrer en fonction. Il s'agit d'une condition essentielle d'emploi;
- Dans le respect de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le CSCNO rend disponible des mesures d'adaptation durant son processus de sélection.

PRÉSENTATION DES DEMANDES

Veillez faire parvenir votre demande en ligne en sélectionnant
« Envoyer votre demande » au lien suivant :

<https://www.nouvelon.ca/emplois/affichage-de-postes/postes-disponibles-au-cscno-externe>

à l'attention de :

**Josée Ruddy, coordonnatrice du Service des ressources humaines
Volet développement organisationnel
201, rue Jogues, Sudbury (Ontario) P3C 5L7**

L'aventure commence ici!

**Nous remercions tous ceux ayant indiqué un intérêt pour ce poste, cependant nous
communiquerons uniquement avec les gens qui seront convoqués à une entrevue.**

André Bidal
Président du Conseil

Lyse-Anne Papineau
Directrice de l'éducation